

Annexe – Exemples d'activités accessoires

Exemples de situations d'agent de l'ESR souhaitant exercer une activité accessoire	Aucune formalité (information de l'employeur)	Déclaration auprès de l'employeur (décret n° 2021-1424 du 29 octobre 2021)	Autorisation à demander à son employeur (décret n° 2020-69 du 30 janvier 2020)	Incompatibilité
Enseignant-chercheur hospitalo-universitaire souhaitant exercer une activité accessoire d'enseignement dans un autre EPSCP		X		
Enseignant-chercheur hospitalo-universitaire souhaitant exercer une activité accessoire dans le cadre d'une micro-entreprise			X	
Enseignant-chercheur hospitalo-universitaire souhaitant exercer une activité accessoire relevant directement de ses missions statutaires (encadrement doctorant, coordination d'activités de recherche fondamentale auprès d'une société privée)				X ¹
Enseignant-chercheur hospitalo-universitaire souhaitant exercer une activité d'expertise-consultation			X	
Enseignant-chercheur hospitalo-universitaire souhaitant exercer une activité accessoire d'enseignement dans un établissement privé d'enseignement supérieur			X	
Enseignant-chercheur hospitalo-universitaire souhaitant exercer une activité d'enseignement dans une chambre du commerce et de l'industrie (CCI)			X ²	

¹ Cf. CAA de Lyon, 1^{er} avril 2021, n° 19LY04175

² Cf. CAA Marseille, 28 février 2017, n° 14MA03797